

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, 26 novembre 1886](#)

Marie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, 26 novembre 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[26 novembre 1886](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)
Lieu de destination46, rue Caumartin, Paris

Description

RésuméMarie Moret voulant garantir ses obligations et ses actions Panama contre toute perte ou disparition s'interroge sur les possibilités de les convertir en titres nominatifs. Elle demande des précisions sur la procédure à suivre, le coût et les garanties pour une telle opération.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (392r, 393r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Monsieur le Président - Directeur
de La Compagnie de Panama.

J'ai eu l'honneur de vous confirmer ma
lettre du 30^e restée sans réponse. Je crois,
du reste, après examen nouveau de la
question que j'atteindrais mieux le but
que je poursuis, c'est-à-dire la garantie
absolue contre toute chance de perte ou
disparition de mes titres en les convertissant
en valeurs nominatives. Veuillez me dire
— si je ne me trompe pas et quels sont les
engagements de votre Compagnie envers les
possesseurs de telles valeurs ?

J'ai, comme vous le savez, des obligations
Panama 3 % , 4 % et des actions.

— Peuvent-elles être converties en valeurs
nominatives ?

— Combien me coûterait cette conversion ?

— Quelles seraient les formalités à
remplir pour l'opérer ?

Veuillez agréer, Monsieur le

Président-Directeur, avec mes remer-
ciements anticipés pour votre réponse,
l'assurance de toute ma considération.

Marie Godin

au Familistère
Guise (Aisne)